

# ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 : Conseil d'école du 3 novembre 2020

## ECOLE LOUIS GUILLEMOT – MONTANAY en visioconférence

### PRESENTS :

- **Corps enseignant :** Mme Maisonneuve (CP 80%), Mme Favard (CP/CE1), Mme Durand Soubeyrand (CE1), Mme MARGUIN , Mme Duchamp (CE2), Mme Pagnot (CM1/CM2 75% + direction 25%), Mme Nugues (CM2), Mme Laplace(20% complément de Mme Maisonneuve)
- **Mairie et représentants éducation nationale :** Mme Aziz Guillemot (adjoite aux affaires scolaires), Mr Suchet (maire)
- **Délégués des parents :** CP : Mme Valois (T), Mme Ferret (S) CP/CE1 : Mme Collet Trela(T) et Mme Chassignol (S), CE1 : Mme Pelissier (T) CE2 : Mme Garcia (T) et Mme Delaye(S) CE2/CM1 : Mme Julien (T), CM1/CM2 : Mr Thion (T) et Mme Millour (S) CM2 : Mme Marchais (T) et Mme Sintes (S)
- **DDEN : ABSENTS :**
- **Absents excusés :**
  - Enseignantes : Mme Butillon (25% complément de Mme Pagnot)
  - Parents d'élèves :
- DDEN : Mr Neyraud, Mr Faurite (Direction Départementale Education Nationale - DDEN)
- 

L'ordre du jour est le suivant :

1. Effectifs de la rentrée et composition de l'équipe éducative
2. Elections des parents d'élèves
3. Règlement intérieur
4. Avenants au projet d'école
5. Travaux/investissements réalisés
6. Evaluations nationales CP et CE1
7. Projets
8. Point sur la coopérative scolaire
9. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et incendie
10. Mode de communication avec les familles
11. Calendrier
12. Questions posées par les Parents d'Élèves

### 1. EFFECTIFS DE LA RENTREE ET COMPOSITION DE L'EQUIPE EDUCATIVE

168 élèves sont inscrits à ce jour pour la rentrée 2020-2021, l'effectif est stable.

ETAT du 03/11/2020			
Année scolaire : 2020-2021			
Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Cycle II	Cours préparatoire	CP Mme MAISONNEUVE et Mme LAPLACE	21
		CP CE1 Mme FAVARD	9
		<b>TOTAL NIVEAU</b>	<b>30</b>
Cycle II	Cours élémentaire 1 <sup>ère</sup> année	CE1 Mme DURAND SOUBEYRAND	24
		CP CE1 Mme FAVARD	9
		<b>TOTAL NIVEAU</b>	<b>33</b>
Cycle III	Cours élémentaire 2 <sup>ème</sup> année	CE2 CM1 Mme MARGUIN	10
		CE2 Mme DUCHAMP	29
		<b>TOTAL NIVEAU</b>	<b>39</b>
Cycle III	Cours moyen 1 <sup>ère</sup> année	CE2 CM1 Mme MARGUIN	14
		CM1 CM2 Mme PAGNOT et Mme BUTILLON	15
		<b>TOTAL NIVEAU</b>	<b>29</b>
Cycle III	Cours moyen 2 <sup>ème</sup> année	CM2 Mme NUGUES	28
		CM1 CM2 Mme PAGNOT et Mme BUTILLON	9
		<b>TOTAL NIVEAU</b>	<b>37</b>
<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATES</b>			<b>168</b>

Classes	Nb d'élèves
CP Mme MAISONNEUVE et Mme LAPLACE	21
CP CE1 Mme FAVARD	18
CE1 Mme DURAND SOUBEYRAND	24
CE2 Mme DUCHAMP	29
CE2 CM1 Mme MARGUIN	24
CM1 CM2 Mme PAGNOT et Mme BUTILLON	24
CM2 Mme NUGUES	28

L'équipe enseignante est complétée par :

- Gilles Gaume : éducation sportive
- Frédéric Dambel : musique
- Laurence Colnot BCD

## 2. ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Liste des parents élus:

**CP Classe de Mme Maisonneuve** : Titulaire : Mme Valois Suppléante : Mme Ferret

**CP CE1 Mme Favard** : Titulaire : Mme Collet-Trela Suppléante : Mme Chassignol

**CE1 Mme Durand Soubeyrand** : Titulaire : Mme Pelissier

**CE2 Mme Duchamp** : Titulaire : Mme Garcia Suppléante : Mme Delaye

**CE2 CM1 Mme Marguin** : Titulaire : Mme Julien

**CM1 CM2 Pagnot** : Titulaire : Mr Thion Suppléante : Mme Millour

**CM2 Mme Nugues** : Titulaire : Mme Marchais Suppléante : Mme Sintes

Contact principal : Fleurine Pelissier

Dates des différents conseils d'école prévus :

Mardi 2 février 2021 18h00-20h00

Mardi 8 juin 2021 18h00-20h00

Un trombinoscope avait été réalisé les années précédentes pour affichage et sera renouvelé cette année.

Nous remercions les représentants de parents élus en 2019 2020 pour le comptage des votes dorénavant uniquement par correspondance.

## 3. REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement départemental des écoles maternelles et primaires est consultable disponible sur le site de l'éducation nationale ainsi que sur le blog de l'école. Il a été modifié fin 2018 et précise les conditions générales de scolarisation des élèves. Chaque famille se doit de lire ce règlement notamment les points concernant l'assiduité scolaire (point 1.3 sur la fréquentation de l'école)

Il existe en plus un règlement intérieur spécifique à l'école qui précise le fonctionnement sur l'école élémentaire de Montanay. Le règlement vient en appui spécifique au règlement départemental et se fonde sur la spécificité de l'école (horaires, etc..).

Modification par rapport à l'an dernier. Aucune modification n'a été apportée cette année.

**PASSAGE AU VOTE : (parents d'élèves, enseignants, Mairie) Accepté.**

## 4. AVENANTS AU PROJET D'ECOLE

### CONCERNANT L'APC

Présentation des orientations et du cadre horaire. Priorité à la lecture.

- Pauses lecture en classe
- Création des Clubs de lecture dans le cadre des APC. Parfois, en fonction des formations, des réunions, une séance peut être déplacée/annulée. Plusieurs activités liées à la lecture durant ce temps. Prévu jusqu'aux vacances de Noël et ne concerne pas tous les élèves. Importance soulignée de prévoir des temps de lecture également à la maison.
- Lire et Faire Lire : le dispositif ne peut être reconduit pour l'instant en raison de la COVID.

## CONCERNANT LE PROJET D'ECOLE

Le Parcours Santé de l'élève en ce qui concerne l'éducation à la santé, à la prévention des risques, éducation routière est toujours en vigueur. Notre thème principal concerne pour rappel le Sommeil.

Nous n'avons pu le déployer avec le confinement mais renouvellerons notre inscription aux Parcours du Cœur et à la Prévention Routière. Nous ne savons à cette heure s'il sera possible de maintenir ces activités et/ou si les structures les proposant seront pérennes.

Le volet EDD (Education au Développement Durable) sera poursuivi cette année : nous avons une labellisation E3D.

## 5. TRAVAUX/ INVESTISSEMENTS REALISES

Pendant l'été, des travaux ont été réalisés : peinture de la classe de CP et pose de tableaux, changement de volets.

Les espaces verts sont régulièrement entretenus et le ménage est régulier.

L'interphone vidéo a eu quelques soucis techniques: la gâche est maintenant réparée mais le temps entre le moment où la personne sonne et le moment où la directrice reçoit l'appel visio est long: ne vous découragez pas ! De plus, elle est dans sa classe et il ne lui est pas toujours facile de répondre rapidement.

Nous remercions la Mairie pour ces investissements importants pour l'Ecole.

## 6. EVALUATIONS NATIONALES CP et CE1

Les élèves ont passé des évaluations nationales. Celles-ci ont été saisies et les résultats ont été remontés aux familles. Il s'agit d'une « photographie » à un moment de l'année et permet de faire une remontée d'information entre les enseignantes. Notons que cette année avec le confinement a été particulière.

## 7. PROJETS DE CLASSES – à venir

- **Ecole et cinéma** : Le dispositif Ecole et cinéma est renouvelé cette année. Nous restons en attente de savoir si le nouveau protocole nous permettra de nous rendre au Rex. La programmation d'école et cinéma est la suivante :

Cycle 2 : Le cirque, Même pas peur et Ponyo sur la falaise

Cycle 3 : Ma vie de courgette, la petite vendeuse de soleil, ET l'extraterrestre.

*Note au 17/11 : report du dispositif au premier trimestre à cause de la COVID.*

- **Ateliers de Noël** :
  - Le brassage des élèves devant être limité, nous questionnons le dispositif des ateliers cette année
  - Afin de participer différemment cette année aux animations proposées par les Amis de l'Ecole, les enfants confectionneront des décorations de Noël qui seront proposées sur le marché virtuel mis en place par les Amis de l'Ecole (accès sur leur page Facebook du 22/11 au 18/12).
- **Cross** :  
Le cross a eu lieu le vendredi 16 octobre. Il a été couru par niveau et sans spectateurs cette année. Merci aux parents qui ont respecté cette règle ce qui a permis de conserver le cross dans ce contexte.
- **Piscine** :  
Le projet de piscine Trévoux a repris. Les séances se déroulent le jeudi après-midi et sont à destination des CP uniquement. Elles ont lieu jusqu'à début décembre 2020. Le démarrage a été compliqué et nous pensions pouvoir faire participer les CE1 cette année mais le protocole imposé à la piscine ne le permettait pas. La piscine dans le contexte protocole sanitaire renforcé est toujours possible à ce jour.

Organisation : Merci enfin aux parents de veiller à ce que les enfants aient ce jour-là des tenues pratiques (pas de collants ni de jean). Les parents qui accompagnent sont là pour apporter une aide logistique dans les vestiaires et doivent venir masqués.

- **Sorties nature** :  
**FNE** : pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1. Le projet est renouvelé et le protocole le permet. Le plan vigipirate par contre étant activé à haut niveau de risque remettrait peut-être en question des sorties en extérieur. Nous verrons au moment des sorties ce qu'il en sera.

- **Projets de classe :**

**Classe de CP et CP/CE1 :** visite aux Grottes de Cerdon faite le 13 octobre.

### **PARCOURS DU CŒUR**

En lien avec la Fondation de Cardiologie, nous reconduisons notre journée Parcours du cœur au printemps l'an prochain.

**Il y aura bien entendu également des projets qui ne sont pas encore finalisés pour le moment. Nous vous tiendrons informés lors du prochain conseil.**

### **8. POINT SUR LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Notre bilan a été réceptionné par l'OCCE. Nous attendons la validation. Les mandataires sont Mmes Duchamp et Nugues. (Solde d'activité= 4087,75€).

Quelques précisions sur certaines entrées et dépenses :

- Cotisations des parents : 10€ ou 5€ par enfant si fratrie dans la même école.
- Projet école et cinéma : il représente 7,50 €/élève,
- OCCE : 1,95€ d'adhésion et 0,25€ d'assurance par élève Cette assurance est minimale. C'est pourquoi il est conseillé aux parents de prendre une assurance scolaire complémentaire d'environ pour un coût environ de 10-15 € qui garantit une couverture notamment en cas de conséquences durables d'un accident-chute d'un enfant seul qui ne seront pas prises en charge par l'assurance de l'école ni par une RC classique. En outre, pour toutes les sorties scolaires non-obligatoires (payantes et hors temps scolaire) une individuelle accident est obligatoire.

En terme de fonctionnement, il est rappelé que le budget de la coopérative scolaire est mutualisé au niveau de l'école.

Subventions 2020 2021 : 35€/élève des amis de l'Ecole et 20€/élève de la Mairie pour les animations scolaires.

Pour certaines sorties comme le vallon des Torrières, un budget est alloué sur présentation de projet. La Mairie subventionne par ailleurs intégralement le projet piscine.

### **9. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et incendie**

Dans le cadre des dispositifs de prévention 3 exercices de type incendie et 3 exercices PPMS sont programmés pour l'année. Le premier exercice incendie ainsi que le premier exercice type intrusion avec choix de confinement ont été réalisés. RAS.

Un autre exercice de type risque majeur sera fait le 24 novembre.

L'objectif est d'être **prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur:**

- à assurer la sécurité des élèves et du personnel, en attendant l'arrivée des secours extérieurs.
- à appliquer les directives des autorités.

**RAPPEL :** Les familles sont impliquées dans le processus et il est important de rappeler quelques règles afin d'avoir des comportements adaptés :

- Les parents ne doivent pas essayer de joindre directement l'école, encombrant les lignes téléphoniques qui doivent être dégagées pour être en contact avec les secours.
- De la même façon, ils ne peuvent venir chercher leurs enfants tant que les autorités n'ont pas signalé la fin de l'alerte ou évacués les élèves. Ils deviennent, même au-delà de 16h30 sous la seule responsabilité des enseignantes dès lors que le processus est déclenché. Il ne faut pas venir chercher les enfants à l'école sauf accord des autorités diffusé à la radio.

### **10. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES**

Un système d'emailing est utilisé pour contacter toutes les familles. Certains parents n'ont pas laissé dans leur fiche de rentrée leurs mails. Ils sont priés de les communiquer afin de recevoir les informations dans ce contexte « chargé ». Attention, certains messages partent dans les spams. Pensez à aller regarder !

### **11. QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES**

**Suite à différentes questions sur la cantine, voici quelques éléments apportés par Mme Pagnot et M Suchet :**

La cantine est un temps qui doit être calme : les enfants peuvent parler, mais le bruit engendrant le

bruit ce moment devient parfois insupportable niveau sonore.  
Afin de signaler aux enfants qu'il faut baisser le volume, la lumière est éteinte puis rallumée : c'est un signal d'alerte, les enfants sont mis au courant qu'ils doivent parler moins fort.  
Il est arrivé un débordement où ce signal n'ayant pas suffi, un coup de sifflet a été fait.

Pour se défouler, il y a les moments avant et après le repas.  
Nous rappelons que le repas est un temps calme et convivial.

Concernant les repas et les menus : les repas sont fabriqués sur place ce qui est un plus par rapport à beaucoup d'autres écoles.

Le prestataire Elior a une diététicienne qui réalise les menus où est réalisé un équilibre légumes/féculents sur l'ensemble du repas (y compris les entrées/accompagnements).

Le bio représente 20% des ingrédients bruts.

Un menu végétarien est préparé une fois par semaine.

Des cibles comme « pêche responsable » sont suivies et signalées sur les menus sur le site internet d'Elior.

### **Des précisions ont été faites sur les conditions sanitaires actuelles :**

Le port du masque est obligatoire toute la journée sauf lors du repas.  
La récréation se passe bien dans la cour. Si les conditions météorologiques sont très mauvaises, une adaptation est réalisée avec un roulement des classes sous le préau, ou éventuellement un temps calme dans la classe.

Les enfants s'habituent au port du masque et l'acceptent très bien malgré les contraintes.

Le temps de repas n'est pas particulièrement bousculé à cause du protocole sanitaire.

Il est important que chaque famille laisse à son enfant 2 masques par jour, ainsi qu'un petit sachet identifié au nom de l'enfant où il pourra mettre son masque « sale » lors de la pause du repas.

### **Organisation de l'étude :**

En fonction du nombre d'élèves, l'organisation peut évoluer mais en général :

CP et CP/CE1 : Avec Laurence

CE1 et CE2 : Mme Duchamp ou un animateur

CM1 et CM2 : Avec Gilles

Il existe 2 types d'étude :

- dirigée : encadrée obligatoirement par une enseignante
- surveillée : une personne supervise un temps propice à un temps calme

A l'école de Montanay, c'est une étude surveillée, gratuite qui est proposée.

Il est rappelé que la surveillance sur les devoirs réalisés est une responsabilité des parents et non des personnes responsables de l'étude.

Concernant la possibilité d'une fin d'étude à 18h30, l'équipe enseignante n'y est pas favorable : l'école ne peut se substituer à la garderie et cela impliquerait également un temps de collectivité trop long sur la journée pour les enfants.

Pour de la garderie, il faut regarder des modes de garde alternatifs.

Concernant une possibilité d'une sortie des élèves à 17h30, celle-ci ne peut être envisagée en conservant la sortie de 17h. Gérer 3 sorties (17h, 17h30 et 18h) implique trop de mouvements et d'intendance.

Elle pourrait éventuellement se substituer à celle de 17h, mais cela remet en cause les associations commençant des activités dès 17h avec certains élèves.

Une réflexion pourrait être menée par la mairie, les associations et l'école si de nombreux parents sont intéressés par cette option, mais cet horaire de sortie ne peut pas être envisageable cette année.

**Prochain conseil d'école le 2 février 2021 à 18h00 en visio ou en présentiel....**